

PAU À VÉLO.

Depuis les municipales et la Charte du vélo, tout a changé assure l'association

L'associatif qui rayonne

M. Caline est le vice-président d'une association maintenant forte de 300 membres. (archives G. B.)

Peu avant les élections municipales, l'association dont vous êtes aujourd'hui le vice-président avait soumis une Charte du vélo aux candidats et plusieurs, qui ont été élus, l'ont signé. Un an après, quel bilan



Cette charte a été très utile, je crois. Parmi les quatorze maires actuels de l'agglomération, sept avaient répondu favorablement à notre démarche. Et dans chacune des communes, il s'est créé, depuis, des commissions municipales spécifiques aux questions de déplacements à vélo. Des personnes référentes ont également été désignées, ce qui nous donne des interlocuteurs.

Est-ce que cela va au-delà des réunions de travail ? Des projets voient-ils le jour ?

Tout à fait. Il y a eu une vraie prise de conscience et les dossiers avancent. C'est notamment le cas à Pau, Lescar, Billère, Gan, Jurançon, Idron et Bizanos. Mais, de toute façon, sur ce sujet, tout le monde est dans le sillage de la Communauté d'agglomération qui vient de voter son schéma directeur cyclable.

La Fête du vélo, que vous organisez du 1er au 7 juin (lire ci-dessous), n'est donc plus l'occasion d'attribuer le Cloué rouillé au plus mauvais élève de la classe ?

Nous l'avons mis entre parenthèses l'an dernier, en raison des élections. Aujourd'hui, nous sommes dans une autre démarche. Les communes vont à leur rythme, avec leurs moyens.

Vos rapports avec la mairie de Pau semblent s'être apaisés depuis le changement de municipalité.

Nous organisons la Fête du vélo depuis sept ans et c'est la première fois qu'on reçoit une subvention exceptionnelle (2 500 ?) !
Ça se passe bien, en effet. Avec les services techniques, nous avons une réunion tous les mois.

Quelles sont les réalisations nouvelles imminentes ?

On travaille sur l'aménagement cyclable d'une dizaine de rues en centre-ville. Des parcs à vélo supplémentaires vont par ailleurs être installés au Foirail et au cinéma le Méliès. L'agglomération publie également à 7 000 exemplaires une édition mise à jour du plan des « Itinéraires malins ». La distribution démarrera à l'occasion de la Fête du vélo qui prend vraiment, cette année, une ampleur nouvelle. Les choses avancent.

Le programme de la Fête du vélo dans l'agglo

Des balades . (photo archives T.Kluba)

Balade Familiale. Une grande balade familiale baptisée Convergence est organisée le dimanche 7 juin. Des départs sont prévus à 10 heures depuis le complexe de pelote de Pau, le rond-point des allées de Morlaàs, le parc Lawrance, la place du Junqué à Jurançon, l'hôtel-de-ville de Lons, la cathédrale de Lescar, la place de la Mairie de Bizanos et l'école de Mazères-Lezons. L'objectif, c'est que tout le monde rejoigne la place Clemenceau à 11 heures pour partir ensemble vers Gelos et l'inauguration de la passerelle sur le gave qui va permettre de rallier le stade d'eaux-vives. Un vélo électrique est à gagner. Un grand pique-nique champêtre est prévu sur place. Le pôle culturel des anciens abattoirs de Billère assurera une animation jusqu'à 15 h 30.



Concours photo. Du 1er au 7 juin, au palais Beaumont, expositions de photos, sélectionnées par le club de la Pépinière et par Pau à vélo, de photos anciennes ; témoignages sur la place du vélo dans la ville et présentation du schéma cyclable de l'agglo qui vient d'être voté en Conseil communautaire. On pourra y voir les grandes artères cyclables à venir, et les ramifications plus petites.

À noter qu'il reviendra à chaque commune de décider d'implanter, ou non, des stations de prêts sur leur territoire. À Pau, il doit y en avoir trois (centre-ville, gare et campus). Vernissage le lundi, à 18 h 30.

Débat public. La Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées propose un débat public le jeudi 4 juin, de 18 h 30 à 20 heures, dans la salle du Conseil municipal de l'hôtel-de-ville de Pau, sur le thème « Le Vélo dans l'agglo : une solution douce pour se déplacer ». L'occasion de poser toutes les questions aux élus.

Cinéma le Méliès. Mercredi 3 juin, à 14 heures, ciné-goûter au cinéma d'art et d'essai Le Méliès (à partir de 7 ans), avec la projection de « Pee-Wee's big adventure » réalisé par Tim Burton. Séance suivie d'un goûter avec animation et surprise offerte aux enfants. Vendredi 5 juin, à 20 heures, projection au Méliès du film « Rouletandem, en tandem sur les routes du monde » qui relate l'aventure d'un couple de Palois, Pauline et Jacques Delgorgue.

Nouvelle projection du film « Pee-Wee's big adventure » le samedi, à 14 heures. Tarif habituel.

Européennes. Dimanche 7 juin, mot d'ordre « Aux Européennes, je vote à vélo » pour se rendre aux bureaux de vote à vélo, dans le cadre de l'élection des députés européens.

Balades patrimoine. Samedi 6 juin : de 14 heures à 17 h 15, balade du parc du château à celui de l'hôpital Saint-Luc en passant par les Réparatrices. Dimanche : de 14 h 30 à 17 h 15, les jardins et les villas anglaises, balade du parc Beaumont à la villa Saint-Basil's. Renseignements auprès de l'Office de tourisme, au 05 59 27 27 08.

Diverses animations. Opération À vélo à l'école, le vendredi 5 juin, par des parents d'élèves de Bouillerce, Bosquet, Lavigne et les Lauriers pour Pau, mais également de l'école d'Ildron et Jean-Moulin de Jurançon. Le lendemain, samedi, de 14 heures à 18 heures, un atelier de petite réparation vélo sera organisé sur la place Royale par l'association Pau à vélo. Accès libre.

Département. Au siège du Conseil général, hôtel du Département, exposition du 2 au 12 juin, de l'itinéraire de la voie verte Pyrénées-Gave-Adour sur l'ensemble de son tracé, ainsi que de l'itinéraire de la voie verte du littoral. Accès libre. À noter que le réseau des médiathèques de l'agglo proposera également au prêt une série d'ouvrages sur le vélo.

Auteur : alain babaud